

que le ministre revienne sur cette question et qu'il en discute avec ses collègues et ses conseillers. On a prétendu que le rapport entre le prix de revient et la valeur des avantages éventuels ne motivaient pas une dépense de cet ordre. Je n'en jurerais pas. Tout dépend de la façon dont on calcule ce rapport. Si on tient compte de la valeur actuelle de l'entreprise, du point de vue des loisirs, comme de sa valeur future à cet égard,—et c'est là un élément important,—je ne doute pas que le rapport apparaisse autrement plus favorable qu'on ne croit et que les avantages dépassent largement les limites fixées.

J'engage une fois de plus le ministre au nom de mes commettants et de ceux de mes collègues de cette région,—qui ne manqueront pas, j'en suis sûr, de prendre la parole à ce sujet,—à envisager sans plus tarder l'achèvement de cette entreprise, aussitôt que possible, eu égard à la valeur qu'elle présente des points de vue de la conservation des eaux et du sol, de la lutte contre les inondations et enfin,—quoique cet "enfin" n'indique aucun ordre de préséance,—de l'utilisation des loisirs.

Cette question de récréation m'amène à un autre sujet que j'ai abordé déjà à plusieurs reprises en cette Chambre; il s'agit de l'île Long-Point, dans le lac Érié. Cette île est un endroit très intéressant. Encore une fois, mon sentiment sur cette question est déjà consigné aux *Débats*, et je ne vais pas le ressasser. Ceux qui s'y intéressent n'ont qu'à le lire. Cette île a 18 milles de longueur, et c'est en réalité un banc de sable jeté dans le lac Érié. Elle a la réputation d'être un des meilleurs endroits du continent nord-américain pour la pêche à l'achigan et la chasse aux canards. En 1866, cette île a été achetée par une compagnie nommée *Long Point Island Company*, dont la plupart des actionnaires sont des résidents des États-Unis.

Or, dans la région fortement industrialisée et peuplée du sud-ouest de l'Ontario, on manque actuellement d'endroits propices à la récréation. Les gens doivent souvent parcourir des centaines de milles pour en trouver. Comme nos routes sont beaucoup plus encombrées qu'autrefois, ce n'est pas seulement un inconvénient, mais un danger pour une famille que d'avoir à s'éloigner pour la fin de semaine. Or nous avons dans le lac Érié cette île longue de 18 milles, facilement accessible à ces régions populeuses du sud-ouest de l'Ontario, dont elle n'est éloignée que d'une heure ou d'une heure et demie en automobile. On trouve dans cette île les plus belles plages que j'aie jamais vues, mais personne ne peut en profiter, l'île appartenant à une poignée de gens qui s'y rendent pour environ une

semaine par année, à l'époque de la chasse au canard. J'estime, je l'ai dit à maintes reprises, que l'île devrait être transformée en parc national. Il y a, dans la région des Grands lacs d'autres parcs nationaux comme ceux de l'île Pelée, de la baie Georgienne et d'autres encore.

Les gens qui ont la haute main sur cette île ont beaucoup fait, depuis bien des années, du point de vue de la conservation des ressources. Je crois que le pays devrait leur en être reconnaissant. On devrait leur laisser un certain nombre d'acres où poursuivre leur activité; ce serait une excellente manière de les remercier. Le gibier qu'on trouve dans l'île est unique sur le continent. Cependant, je ne crois pas que ces gens, qui n'y séjournent qu'une semaine environ par an, aient besoin d'un parc d'environ 21,000 acres. Les gens du voisinage devraient jouir de l'île. On n'en avait pas besoin lorsque les propriétaires actuels en ont fait l'acquisition, mais on en a besoin maintenant. On devrait leur laisser 1,000 ou 2,000 acres et acquérir le reste pour que la population en jouisse.

M. Roberge: Comme vous le savez, monsieur le président, j'ai eu l'occasion de faire partie du comité des mines, des eaux et des forêts. Je me suis beaucoup intéressé au travail qui s'y est fait. J'ai écouté avec intérêt les déclarations du ministre et des témoins. Il n'est que juste de féliciter ici le président du comité, l'honorable député de Lambton-Ouest, qui en a dirigé les travaux avec tant de compétence.

(Texte)

Monsieur le président, le chef de l'opposition (M. Pearson) a rappelé ce matin que la loi instituant le ministère du Nord canadien et des Ressources nationales a été insérée dans nos statuts par l'administration libérale du très honorable Louis St-Laurent. Il a aussi rappelé que le premier titulaire de ce ministère était l'ancien député de Montmagny-L'Islet, l'honorable M. Lesage, dont nous avons tous regretté le départ. En passant, je le félicite de la saine administration qu'il a donnée au ministère du Nord canadien et des Ressources nationales et je lui souhaite, dans son nouveau rôle, tout le succès possible et même d'être le prochain premier ministre de la province de Québec.

Monsieur le président, nous avons beaucoup entendu parler de vision ces derniers temps. Nous avons également entendu parler de cette vision durant la campagne électorale. Je ne crois pas m'abuser ni me tromper en disant que le très honorable premier ministre (M. Diefenbaker) et les membres du gouvernement ont lié, d'une façon bien intime, cette vision au programme